

ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

Cher-e-s collègues et doctorant-e-s,

Avec le renouvellement des conseils centraux, et les élections en leur sein, nous sortons enfin d'une période d'embouteillage institutionnel.

Arnaud Regnauld a été élu Vice-Président Recherche pour un nouveau mandat.

De nombreux chantiers pour la recherche, mis en attente, vont donc pouvoir être impulsés dans les prochains mois : notamment le volet recherche du contrat d'établissement, le lancement de la démarche HRS4R en faveur d'une politique concertée sur les questions de ressources humaines pour la recherche, la mise en place d'une commission locale de déontologie pour expertiser les cumuls d'activité, la définition de règles d'utilisation des frais de gestion et des reliquats de convention sans justifications à apporter ou encore l'aménagement du hall de la Maison de la recherche.

C'est une joie de pouvoir travailler avec de nouvelles instances, apportant toujours un nouveau souffle, en croisant la richesse de conseiller.ère.s aguerri.e.s avec le regard curieux et renouvelé des nouveaux.elles élu.e.s.

Vous trouverez dans ce numéro le lien vers le recueil des principales décisions de la Commission de la recherche des deux derniers mandats, document important pour voir quels sont les points d'appui pour de nouvelles avancées politiques.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Baudoin TAUVEL

Directeur de la Direction des services de la Recherche

SOMMAIRE

1

ÉDITO
EN BREF

2

FOCUS



5

3 QUESTIONS À



6

AGENDA
NOUVEAUTÉ

1	2	3
7	8	9
13	14	15
19	20	21
25	26	27

EN BREF

SUITES DE LA LOI DE PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE

▼ Présentation synthétique et lisible sur la LPR (analysée du point de vue gouvernemental) : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid39124/>

▼ Un rapport a été rendu en avril 2021 à F. Vidal intitulé « Concertation sur le recrutement des enseignants-chercheurs ». C'est un document important pour saisir quelles pourraient être les prochaines orientations souhaitées par le Ministère. Il présente 6 champs de réflexion suite à la LPR :

- reconnaissance du doctorat ;
- valeur de l'habilitation à diriger des recherches ;
- rôle et fonctionnement du comité de sélection ;
- rôle et fonctionnement du Conseil national des universités ;
- conditions de l'expérimentation d'un recrutement de maître de conférences sans qualification ;
- évolution des voies d'accès au corps des professeurs des universités.

<https://cache.media.enseignementsup-re->

[cherche.gouv.fr/file/Ressources_humaines/95/6/21_04_26_Rapport_Concertation_1402956.pdf](https://recherche.gouv.fr/file/Ressources_humaines/95/6/21_04_26_Rapport_Concertation_1402956.pdf)

ELECTION DU VP CR

Arnaud Regnauld a été réélu Vice-Président Recherche

Résultats : 41 électeurs inscrits, 14 abstentions, 24 voix exprimées pour A. Regnauld

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES PRATIQUES DE TRADUCTION

▼ Nous vous relayons cette enquête nationale sur les pratiques de traduction dans le milieu de la recherche en SHS. Cette enquête s'adresse aux personnes (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, ingénieurs...) amenées à publier des articles ou des mé-tadonnées (résumé, titre, mots-clés, etc.) en anglais.

L'enquête est disponible jusqu'au 7 juin à l'adresse suivante : <https://enquetes.univ-rennes2.fr/limesurvey/index.php/survey/index/sid/413291/newtest/Y/lang/fr>

FOCUS, SUR LES RESEAUX DE RECHERCHE

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉSEAUX

LA PARTICIPATION CONJOINTE À DES TRAVAUX DE RECHERCHE ET L'ÉCHANGE DES SAVOIRS S'ANCRENT PARFOIS DANS DES DYNAMIQUES DURABLES AVEC UNE PLURALITÉ DE PARTENAIRES EXTÉRIEURS À SON ÉTABLISSEMENT. LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU DE RECHERCHE PEUT ALORS SERVIR À ORGANISER ET À SÉCURISER CES RELATIONS, À LES RENDRE PLUS VISIBLES ET DURABLES, AINSI QU'À OBTENIR DES FINANCEMENTS. L'UNIVERSITÉ PARIS 8 EST RICHE DE PLUSIEURS FORMES DE RÉSEAUX DE RECHERCHE. LES DIFFÉRENTES FORMES QU'ILS PRENNENT DÉPENDENT DES OBJECTIFS ET DU STATUT DES PARTIES PRENANTES AUX RÉSEAUX.

1. LES STRUCTURES FÉDÉRATIVES DE RECHERCHE

Les structures fédératives sont des regroupements d'unités de recherche issues de différentes tutelles qui ont un projet scientifique en commun. Elles sont reconnues pour la durée du contrat d'établissement et évaluées par l'HCERES. Elles disposent donc d'une reconnaissance institutionnelle forte. Chaque unité partie prenante conserve son autonomie. Une convention doit formaliser les modalités de collaboration.

Paris 8 compte 2 structures fédératives : le [LUTIN](#) et le [GEMDEV](#).

2. LES GROUPEMENTS D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE DE RECHERCHE (GIS)

Le GIS est une entité sans personnalité juridique reconnue par le CNRS ; ils intéressent donc les UMR de Paris 8. Ils sont matérialisés par une convention constitutive. Ils fédèrent autour d'un projet commun de recherche, des compétences scientifiques et des moyens sur un thème donné, pour une durée décidée par les parties déconnectée des vagues d'évaluations HCERES. Le GIS vise à formaliser une simple pratique contractuelle sans référence à un texte légal

et réglementaire. Il a été institué par une [note \(n° 963345SJUR\) du 11 janvier 1996](#) du secrétariat général du CNRS.

Paris 8 coordonne avec le laboratoire Structures formelles du langage (SFL) le GIS Real 2

▼ INTERVIEW AVEC MARZENA WATOREK POUR LE GIS REAL 2 :



Qu'est ce que le GIS ReAL 2 et quels sont ses objectifs scientifiques ?

La recherche en acquisition des langues secondes (ReAL2) se caractérise par une diversification des approches théoriques et méthodologiques. Les objectifs du réseau sont de mettre en avant cette diversité à travers des comparaisons de résultats issus des différentes approches et des différentes méthodologies ; de mettre les résultats en acquisition des langues en perspective didactique ; de développer l'interface acquisition/didactique ; et de contribuer ainsi à la recherche sur l'éducation de façon plus large.

Quelles ont été vos motivations pour le montage de ce réseau de recherche et quels conseils pouvez-vous partager de cette expérience?

L'idée de la création du réseau ReAL2 est née en 2016, du constat d'une certaine dispersion des recherches en acquisition des langues secondes (AL2) en France depuis le début de 2000 provoquée par une restructuration des axes de recherche portant sur l'AL2 au sein des structures françaises de recherche en Sciences du Langage. Nous avons donc été motivés à créer ce réseau pour remédier à cette dispersion et rendre visible la continuation de nos recherches en AL2 initiée en 1979 à l'Université de Paris 8 – Vincennes au sein du Département d'Etudes des Pays Anglophones. Les membres du réseau ReAL2 s'inscrivent dans cette tradition,

en fédérant la recherche en AL2 en France sous différentes formes et en collaboration avec des chercheurs et des institutions étrangères.

La création d'un GIS est longue et laborieuse, d'autant plus que peu d'informations sont disponibles sur le site du CNRS. Pour ce qui est du dossier scientifique, le/la DAS de la section est un interlocuteur privilégié. À l'InSHS c'est Caroline Bodolec qui est la DAS chargée des réseaux. Le dossier scientifique sera relativement facile à construire si le GIS vise une problématique qui a déjà fait l'objet de collaborations antérieures au sein de différents projets.

Pour ce qui est du côté administratif - la rédaction et la signature de la convention - il est très important d'être bien accompagné par le service de la valorisation de la recherche. Le GIS ReAL2 a rencontré des difficultés techniques qui ont sensiblement ralenti la signature de la convention : la demande de création du GIS a été validée en novembre 2018 et la finalisation du circuit des signatures a eu lieu en juillet 2020.

Et pour la suite...?

Le GIS est très bien structuré autour des deux opérations scientifiques pérennes : des journées d'étude annuelles et un colloque international bi-annuel du réseau. À partir de cette année, nous prévoyons d'autres actions telles que des écoles d'été annuelles pour les doctorants et un atelier méthodologique une fois par an. Différents groupes de travail continuent leurs collaborations nationales et internationales, ce qui donne lieu à des publications communes. Le site web du réseau permet de visualiser ses opérations (<https://real.cnrs.fr/>).

Par ailleurs, le réseau se donne pour objectif, à long terme, de créer une base de données réunissant des corpus de données acquisitionnelles de différents types, issus des projets passés, en cours et à venir, qui disposent de corpus souvent dispersés et non accessibles à la communauté scientifique plus vaste.

FOCUS, SUR LES RESEAUX DE RECHERCHE

3. LES RÉSEAUX EUROPÉENS

Les réseaux via l'action Marie Skłodowska-Curie :

- *Doctoral Networks* : cette sous-action permet de créer un réseau sur quatre ans qui fédère et soutient des formations conjointes de recherche et des formations doctorales. Ces initiatives peuvent être mises en œuvre par des partenariats entre universités, instituts de recherche, entreprises, et autres acteurs socio-économiques.
- *Staff exchanges* : est un réseau-projet qui dure quatre ans qui permet des mobilités et des échanges (par détachement de personnel) pour tout type de personnel de recherche ou personnel administratif et technique impliquée dans le secteur de la Recherche et Innovation.
- *Cofund* : cette sous-action vise à encourager les programmes de mobilité et de formation régionaux, nationaux ou internationaux. Il s'agit soit de programmes doctoraux, soit de programmes dédiés aux chercheur-se-s expérimenté-e-s (déjà détenteurs d'un doctorat ou avec au moins 4 ans d'expérience dans le domaine de la recherche).

Le programme COST : ce programme de coopération européenne en science et technologie (COST) vise à fédérer une ou plusieurs communautés de recherche et d'innovation autour d'une thématique scientifique et/ou technologique. Ce programme permet non pas de financer des activités de recherche, mais seulement des activités de mise en réseau : conférences, colloques, visites scientifiques, etc.

4. LES ACCORDS DE COLLABORATIONS NATIONALES/INTERNATIONALES DE RECHERCHE

Ces formes de réseau sont les plus souples. Ils peuvent disposer de structures d'animati-

on, avec ou sans moyens affectés en propre (chaque laboratoire partie prenante pouvant financer la part d'activité qui lui revient). Ils peuvent le cas échéant associer d'autres partenaires, par exemple des entreprises, collectivités territoriales, associations, etc.

Sous l'égide de Paris 8, les laboratoires peuvent se regrouper en consortia temporaires pour présenter des projets en réponse à des appels lancés dans le cadre des programmes de financement de la recherche nationaux (Programme investissement d'avenir, ANR, etc.), européens ou internationaux (programmes cadres de recherche développement).

Dans le cadre de collaborations avec un autre établissement prenant en compte différents aspects, projets de recherche et/ou de formation communs, échange d'étudiants et/ou d'enseignant-e-s-chercheur-se-s, un protocole d'entente global pourrait être signé.

5. LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME (MSH) PARIS NORD

Les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) sont des lieux de coopération et de mise en œuvre de projets de recherche interdisciplinaires. La MSH Paris Nord, fondée à Saint-Denis en 2001, est une Unité de Service et de Recherche (USR 3258) soutenue par le CNRS et les universités Paris 8 et USPN, elle est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales. Par ailleurs, Paris 8 est membre du réseau national des maisons des sciences de l'homme (RnMSH) formé en GIS.

6. LES MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

Un protocole d'entente (Memorandum of Understanding, MOU) est un acte qui donne un cadre juridique institutionnel à une coopération bilatérale ou multilatérale entre les parties signataires, dans le domaine des échanges d'enseignants et d'étudiants et

dans la mise en place d'actions de recherche et/ou de formation conjointes. Un protocole d'entente est généralement conclu pour une durée de cinq ans.

6. FINANCEMENTS

▼ **AU NIVEAU DE PARIS 8**, 2 financements existent :

- **L'AAP RÉSEAUX** (pour toute forme de structuration juridique construite ou en projet)

- **L'AAP AMORÇAGE DE PROJET COLLABORATIF À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE**. Cet AAP a été conçu pour faciliter le dépôt de projet(s) dans différents programmes ou cadres européens. Cette aide financière sera uniquement apportée à une phase préparatoire et en lien avec un projet ANR, ANR - MRSEI, le « Work Programme » d'Horizon Europe (projet collaboratif, MSCA-ITN, etc.), les projets de coopération de « Creative Europe », aux lignes du programme « Europe for Citizens », etc. Les frais éligibles concernent les réunions d'amorçage, de rencontre, de « réseautage » (transports, restauration, hôtel, communication) ; l'organisation de séminaires ; les besoins en formation.

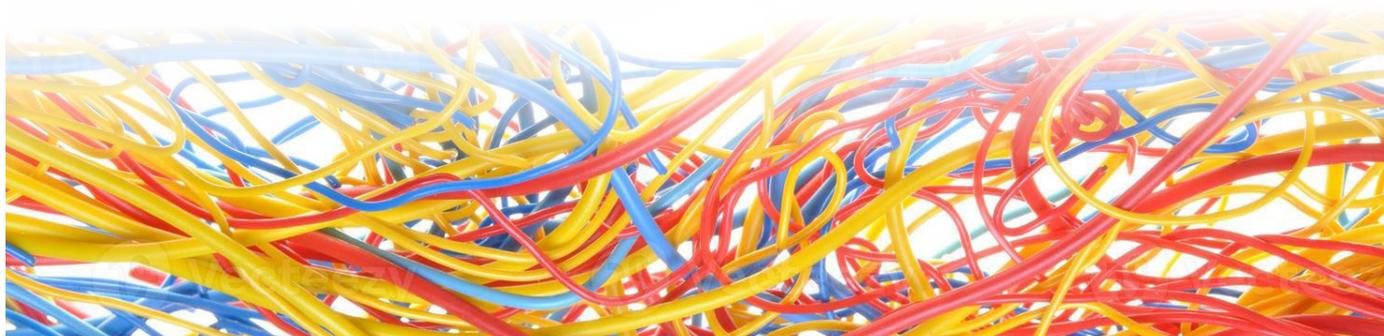
▼ **AU NIVEAU DU CNRS** : financement possible dans le cadre de la constitution d'un GIS.

▼ **AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPÉEN** : Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux (MRSEI). Ce type d'appel vise à financer des propositions ayant pour objet de constituer un réseau scientifique à l'échelle européenne en vue de répondre à des programmes européens ou internationaux de grande ampleur.

7. APPUI AU MONTAGE

Pour envisager la structuration d'un réseau de recherche, il vous faut prendre contact avec le service valorisation de la recherche : valorisationdelarecherche@univ-paris8.fr

Différents projets de réseau de recherche sont actuellement en cours de réflexion ou de montage à Paris 8 comme LUCI.



FOCUS, SUR LES RESEAUX DE RECHERCHE

▼ **INTERVIEW AVEC JACQUELINE DESCARPENTRIES POUR LUCI (L'UNIVERSITE COOPERATIVE INTERNATIONALE) :**



Qu'est-ce que LUCI et quels sont ces objectifs scientifiques ?

L'UNIVERSITE COOPERATIVE INTERNATIONALE (LUCI) est une coopérative de recherches inter-pluri-multi-disciplinaires en santé publique critique fondée sur la critique et les Epistémologies du Sud ; une fabrique de formations à la recherche par la recherche (Séminaires, doctorats internationaux, Ecole d'Été, Journées d'études, Colloques internationaux...) ; un tiers-lieu expérimental de dispositifs critiques de promotion de la santé émancipatrice (coopératives éphémères, dispositifs alternatifs de prévention...). LUCI a été créée pour mettre en résonance des savoirs, des connaissances et des expériences de différents territoires vulnérables, en résistance, contre les souverainetés extractivistes qu'elles soient épistémologiques, écologiques, sanitaires, humanitaires ou éducatives.

Quelles ont été vos motivations pour le montage de ce réseau de recherche et quels conseils pouvez-vous partager de cette expérience ?

LUCI est le fruit d'une longue histoire d'un réseau en santé publique critique international et européen visant le développement de la promotion de la santé émancipatrice. LUCI est née à la Maison du Peuple à Paraty au Brésil en juillet 2019 avec des chercheurs européens, d'Amérique Latine et des représentants des communautés autochtones. Son siège social est installé au Campus Condorcet depuis septembre 2020, au 14 cours des Humanités dans les locaux Nord. Aujourd'hui, LUCI est portée par l'UMR-LADYSS Paris 8, un laboratoire du CNRS centré sur les dynamiques sociales étudiées par différents champs de pratiques et de disciplines en SHS nécessaires et indispensables au déploiement de LUCI. Une université coopérative internationale a également besoin d'un statut juridique, administratif et scientifique, un GIS est en cours avec ses partenaires universitaires français, et un projet de Société Coopérative d'Initiative Collective avec ses différents membres représentatifs de la coopérative est au travail.

Et pour la suite... ?

La démarche elle-même de construction de la coopérative fera l'objet, dès la rentrée 2021/2022 d'un dispositif de formation à la recherche par la recherche coopérative pour les doctorants. LUCI portera ses projets de recherches déjà financés par l'Europe, continuera à soutenir différentes coopératives, des journées d'études, des colloques internationaux et un tiers-lieu expérimental, elle portera aussi un projet de doctorat international sur les Epistémologies du Sud avec l'ED Sciences Sociales. Des étudiants, des chercheurs, des habitants autour du Campus Condorcet, des séminaires à distance avec des chercheurs. es et des représentant.es de différentes communautés autochtones impliquées à l'international et en Europe maintiendront leur coopération régulièrement, même en ces temps de syndémie, en développant activement le champ de santé publique critique. Un séminaire doctoral à la rentrée 2021-2022 y sera consacré et une Université d'automne sur les Epistémologies du Sud à Paris 8 du 25 au 29 octobre 2021, au Campus Condorcet regroupera tous les membres fondateurs de LUCI.



3 QUESTIONS À...



Ilaria Simonetti,

gestionnaire des laboratoires de recherche LAVUE, IHTP, Section Clinique

Qu'est-ce qui vous a sensibilisé à réfléchir aux enjeux des terrains à risque dans le cadre des missions de recherche ?

Mon intérêt pour les missions de recherche et plus particulièrement pour les missions à risque repose sur deux facteurs à la fois personnels et professionnels. J'ai une formation d'anthropologue et, pour ma thèse doctorale, j'ai conduit un terrain de recherche en Israël-Palestine touchant à des questions sensibles. Je sais par expérience que ce genre de terrain demande une préparation particulière et la mise en pratique de comportements pour s'assurer de sa propre sécurité et celle de ses informateurs/enquêtés. Il est donc fondamental de connaître la législation en vigueur dans le pays étudié, les spécificités de son territoire, et de savoir protéger les données recueillies (entretiens, écrits, images). C'est une considération globale des risques que les chercheurs doivent prendre en compte, et ceci commence par l'organisation optimale de son voyage. Bien entendu, la majorité des missions ne présente pas un tel degré de risque mais mon expérience m'a donné le réflexe pour saisir les enjeux dans

la programmation de toute mission.

En tant que gestionnaire de laboratoire, j'ai répondu à tout genre de demandes de missions : participations à des colloques, jurys de thèse, recherches d'archives dans des sites éloignés, enquêtes de terrain. Certaines demandes comportaient une prise en charge particulière due aux conditions spécifiques du terrain : précarité économique, sanitaire ou environnementale, instabilité politique, conflits. Mon approche a été d'établir un dialogue avec les chercheurs pour les informer des procédures à suivre mais aussi de tendre l'oreille aux difficultés particulières qui pouvaient se présenter (manque d'électricité, absence de réseaux téléphoniques, de transports, etc.). J'ai compris que je pouvais apporter quelque chose de nouveau, notamment en créant une interface entre chercheurs et ordonnateur dans le but d'améliorer nos connaissances et nos pratiques professionnelles réciproques.

Quelle est la procédure de validation d'un ordre de mission, plus spécialement dans le cadre d'un déplacement à risque ?

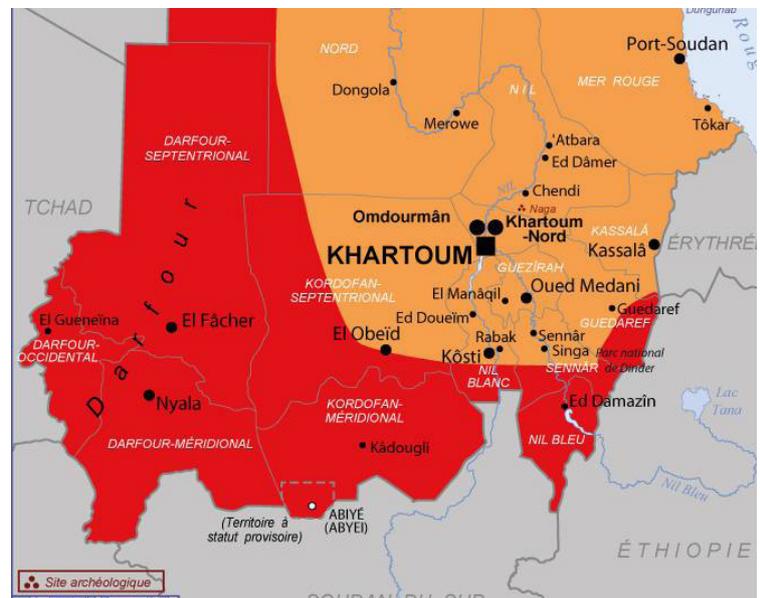
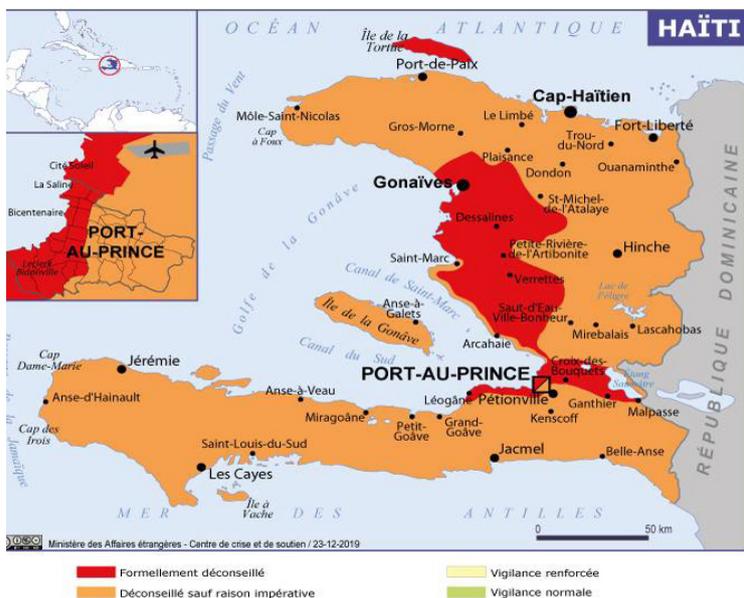
L'ordre de mission (OM) est le support principal de notre travail. Il constitue l'acte juridique qui couvre l'agent qui est en mission pour le compte de l'établissement et qui permet de prendre en charge ses frais de mission. La compilation d'un OM présuppose la connaissance du rôle de chaque signataire (l'agent, le directeur de la composante pour l'autorisation d'absence, le

directeur du laboratoire comme responsable de la ligne budgétaire, l'ordonnateur dans le cas des OM avec frais) d'une part, et la nature de la mission à effectuer de l'autre. Dans le cas d'une mission à risque, le fonctionnaire secret défense, par ses qualités de vérification et de vigilance, est le seul à juger de la faisabilité d'une mission et donc de la délivrance ou pas de l'OM à l'agent. Notre rôle de gestionnaire est alors de fournir des éléments d'appui qui pourront être soumis à l'évaluation, tels que le communiqué du MAE signalant les risques aux voyageurs avec la carte indiquant les zones sensibles pour tout déplacement, l'argumentaire solide rédigé par l'agent montrant sa connaissance du territoire et justifiant la pertinence de sa mission.

Quelles bonnes pratiques pouvez-vous déjà partager au sujet de ces missions ?

Les missions de recherche comportent des temps de préparation considérables tant d'un point de vue scientifique que pour ce qui concerne la procédure administrative pour la délivrance des OM. Le conseil que je donnerais à ceux et celles qui s'apprentent à partir est donc de s'informer suffisamment à l'avance sur les démarches administratives à suivre pour permettre aux gestionnaires de mettre en place la procédure au moins trois semaines avant le départ en mission.

Une meilleure connaissance réciproque du travail des chercheurs et des gestionnaires de laboratoire peut favoriser une correcte application des procédures sans rien laisser au hasard et de partir en toute tranquillité.



DATES À RETENIR

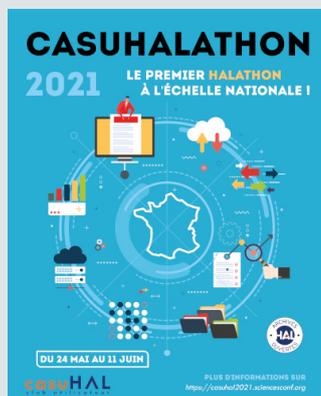
À noter...

1	2	3
7	8	9
13	14	15
19	20	21
25	26	27

10 juin 2021, 15h30-17h : sera organisé le 1er café-recherche de la Maison de la recherche sur le thème de « l'intégrité scientifique » avec Bertrand Warusfel, professeur de droit et référent intégrité scientifique. Ce temps de formation et d'échange est ouvert à l'ensemble de la communauté (BIATSS, doctorant-e-s, EC) et sera organisé à une fréquence d'environ deux mois.

Cette 1^{ère} rencontre abordera donc la question de l'intégrité scientifique, comment garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux des recherches, de poser des éléments de cadrage juridique et politique, d'aborder quelques exemples de situations problématiques, avant un échange.

L'événement sera en présentiel à l'amphi de la MR (jauge de 50 places) et en distanciel. La pause-café ne pourra être prévue qu'en situation post-pandémique... Lien de connexion : <https://zoom.us/j/98592575267?pwd=UG9SN2g-4dEh6bHl0ZmplYWd5cTM5QT09>



Du 24 mai au 11 juin 2021 : le Service Commun de la Documentation de Paris 8 participe au CasuHALathon. Enseignants-chercheurs, doctorants, déposez massivement vos publications sur le portail HAL Paris 8 pour valoriser vos travaux de recherche et participer ainsi au développement de l'accès ouvert aux publications scientifiques.

A cette occasion, la Bibliothèque universitaire organise le jeudi 3 juin 2021 de 11h-13h en visioconférence, un atelier pratique de création de l'identifiant HAL (IdHAL), du CV HAL et de dépôt de publications.

Inscription : <https://educ.sphinxonline.net/v4/s/hudxen>

Contact : serviceschercheurs.bu@listes.univ-paris8.fr

LES NOUVEAUTÉS DES P.U.V

OUVRAGES :

Alain Corbellari, *Moyen Âge et critique littéraire*, collection Libre cours
Sébastien Roman (dir.), *Penser l'utopie aujourd'hui avec Paul Ricoeur*, collection La philosophie hors de soi.

REVUES :

Marges, n°32. Circulation des idées dans l'art contemporain.

PENSER L'UTOPIE AUJOURD'HUI AVEC PAUL RICŒUR

Sous la direction de Sébastien ROMAN

Contributions de Jean-Luc AMALRIC

Michaël FESSEL

Olivier MONGIN

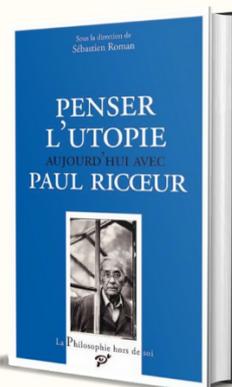
Pierre-Olivier MONTEIL

Jean-Philippe PIERRON

Joël ROMAN

Jean-Louis SCHLEGEL

“ Ricoeur n'a cessé de penser l'utopie aux prises avec la société de son temps. Nul doute que ses travaux nous aident à comprendre notre monde, et à enrichir les nombreux débats qui portent aujourd'hui sur l'utopie. ”



PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE VINCENNES

puv-editions.fr

19 € - 232 pages

Collection : La Philosophie hors de soi

ISBN : 978-2-37924-162-8

UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS